

Zeitschrift:	Sinfonia : officielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres
Herausgeber:	Eidgenössischer Orchesterverband
Band:	24 (1963)
Heft:	2-3
Rubrik:	Rapport annuel 1962

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les sections non-excusées seront mentionnées dans le procès-verbal. Les excuses doivent être transmises au président central avant l'assemblée.

Les sections recevront en temps utile le programme détaillé, deux cartes d'inscription et autres pièces à l'appui.

(L'assemblée aura lieu dans la salle de la Préfecture.)

II. ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue
2. Nomination des scrutateurs et établissement de la liste de présence
3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 6 mai 1962 à Moutier (paru dans «Sinfonia» No 8/9 1962)
4. Rapport annuel pour 1962 (voir No 2/3 1963 de «Sinfonia»)
5. Rapport du bibliothécaire central pour 1962 (voir «Sinfonia» No 4/5 1963)
6. Reddition des comptes de l'année 1962 (voir «Sinfonia» No 4/5 1963)
7. Propositions du comité central
8. Propositions des sections
9. Fixation de la cotisation annuelle pour 1963
10. Budget pour 1963 (voir «Sinfonia» No 4/5 1963)
11. Election d'un nouveau président central en remplacement du sous-signé
12. Election d'une section-vérificateur des comptes
13. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués
14. Divers
15. Proclamation des vétérans fédéraux

Pour le comité central: R. Botteron, président central

Rapport annuel 1962

Bien que l'année 1962 qui se termine ait été marquée par d'importants événements dans la politique mondiale, constatons avec satisfaction que notre association (S. F. O.) n'a pas manqué, bien que modestement, d'apporter sa contribution à une entente entre les peuples par le travail musical de ses sections. Ne serait-il pas merveilleux de voir un jour les grands de ce monde se soumettre au grand orchestre qu'est l'humanité afin que se réalise finalement une véritable harmonie mondiale?

Nous sommes conscients que seul un esprit sain et de la bonne volonté, du jugement et de la camaraderie peuvent conduire au but. Qu'il nous soit donc permis d'espérer que quelques réflexions sur l'année 1962 nous donnent à tous un nouvel élan pour servir à l'avenir encore la musique de chambre et d'orchestre que nous aimons.

Assemblée des délégués: C'est au Jura bernois qu'incomba l'honneur, et plus spécialement à la petite ville de Moutier, de recevoir les 5/6 mai les délégués de la S. F. O. Elle le fit avec une remarquable maestria. Pour nous, amis de la musique, le fait de voir, le samedi soir en l'église St-Germain, l'Orchestre du Foyer dirigée par deux dames, fut vraiment une nouveauté inattendue. Nous renvoyons, à ce sujet, au rapport circonstancié paru dans «Sinfonia» 8/9 1962.

L'assemblée des délégués eut lieu le 6 mai. Elle compta 117 participants, représentant 46 sections. Y prirent également part comme invités, MM. Bindit, préfet, représentant des autorités cantonales, Graf, maire de Moutier, des représentants des autorités paroissiales, M. le Dr Uzler, représentant du Département fédéral de l'Intérieur, Membrez, vice-président de la Société fédérale de musique, différents représentants de la presse ainsi que les membres d'honneur E. Mathys, G. Huber et le prof. Cherbuliez.

Le procès-verbal détaillé de l'assemblée a paru dans «Sinfonia» 8/9 1962. Nous ne ferons donc que relever quelques points essentiels. Un crédit de fr. 2000.— a été accordé pour le remplacement d'oeuvres défectueuses de la bibliothèque centrale. Le nouveau catalogue a été remis aux sections pour le prix de fr. 20.— pour le premier exemplaire et fr. 15.— pour les exemplaires suivants. La cotisation annuelle est restée fixée à fr. 1.50 par membre actif, libre et exécutant. Le Secrétaire central Zihlmann de Soleure a dû se défaire de ses obligations pour des raisons de santé. Pour le remercier de sa longue et fidèle activité, l'assemblée le nomma membre d'honneur. Sa succession a été confiée à Mlle Isabelle Bürgin, présidente de l'orchestre de Wallisellen.

La nomination des membres vétérans, accompagnée d'une magnifique allocution de Monsieur le prof. Dr Cherbuliez, termina l'assemblée officielle après quoi les autorités municipales de Moutier offrirent l'apéritif. Un banquet à la «Maison des oeuvres» clôtura ces deux belles journées.

Vétérans: Au cours de l'assemblée des délégués de Moutier, le 6 mai 1963, 6 messieurs ont été nommés vétérans d'honneur; 5 dames et 15 messieurs reçurent l'insigne de vétérans. La liste des noms a paru dans «Sinfonia» 6/7 1962. Jusqu'à aujourd'hui, l'insigne de vétérans a été accordé à 462 dames et messieurs.

Autorités de la société:

a) Comité central:

Président central:	Robert Botteron, Berne,	au CC depuis 1938
Vice-président:	Paul Schenk, Wil,	au CC depuis 1948
Secrétaire:	Mlle J. Bürgin, Wallisellen,	au CC depuis 1962
Caissier:	B. Liengme, Delémont,	au CC depuis 1952
Bibliothécaire:	Benno Zürcher, Berne,	au CC depuis 1959

Durant l'année écoulée, le comité central s'est réuni deux fois une journée entière, le 5 mai à Moutier et le 21 juillet à Soleure. Les autres questions ont été réglées par correspondance.

b) Commission de musique:

Président: Dr Ed. M. Fallet, Bremgarten BE, dans la CM depuis 1946
Membres: Prof. Dr A. E. Cherbuliez, Zurich, dans la CM depuis 1948
F. Kneusslin, chef d'orchestre, Bâle, dans la CM depuis 1960

La commission de musique s'est réunie le 5 mai à Moutier. Plusieurs entretiens entre le président de la CM et le bibliothécaire central furent nécessaires pour la parution du nouveau catalogue.

c) Sections vérificatrices: Moutier et Granges SO furent chargées de la vérification des comptes.

Mutations:

Etat au 1.1.1962 134 sections

Entrées:

Orchesterverein Glattbrugg-Kloten (16 mars)
Kammerorchester Beromünster (15 septembre) + 2 sections

Sorties:

Orchestre Renens (1er janvier)
Orchestre symphonique Fleurier (31 décembre)
Orchestergesellschaft Zurich (31 décembre)
Kammerorchester Küsnacht ZH (31 décembre)
Orchestergesellschaft Münsingen (31 décembre)
Rheintalischer Orchesterverein (31 décembre) — 6 sections
Etat au 31.12.1962 130 sections

Finances: Ainsi que nous l'avons déjà dit, la cotisation par membre exécutant est restée fixée à fr. 1.50. Les comptes annuels seront bouclés prochainement et paraîtront au prochain numéro de «Sinfonia».

Subvention fédérale: Nous pouvons nous estimer heureux que les chambres fédérales, sur la proposition du Département de l'Intérieur aient alloué à notre association une subvention de fr. 2000.—. Qu'il nous soit donc permis de remercier ici très cordialement nos autorités fédérales pour cette aide précieuse qui nous permit de compléter notre bibliothèque.

Bibliothèque centrale: Durant l'année 611 œuvres ont été prêtées et 283 rendues. Ces chiffres démontrent clairement combien le bibliothécaire central est mis à contribution. A la suite d'une chute au cours de l'été, notre bibliothécaire Zürcher a été dans l'impossibilité de travailler durant de longs mois. Grâce à la collaboration de son épouse que nous remercions sincèrement, le service de la bibliothèque a été assuré.

Nous devons malheureusement relever une fois encore que les négligences déjà signalées dans notre rapport de 1961 se renouvellent toujours et occasionnent au bibliothécaire un travail supplémentaire inutile. Il serait temps que les usagers observent scrupuleusement le règlement de la bibliothèque joint au nouveau catalogue. — Pour plus de détails, nous vous en référerons au rapport spécial sur la bibliothèque centrale.

Catalogue de la bibliothèque: Le nouveau catalogue de la bibliothèque a été distribué aux sections dans le courant d'avril 1962. La remise du catalogue marqua la fin d'un très gros travail fourni par la commission de musique et le bibliothécaire central. La disposition claire et propre de cet ouvrage a été reconnu par toutes les sections. Nous remercions donc encore une fois la commission de musique ainsi que le bibliothécaire central très chaleureusement.

Suisa (Société suisse des auteurs et éditeurs): Notre représentation dans la commission paritaire est restée inchangée. Les communications à la «Suisa» se firent régulièrement.

Comité national suisse pour la musique: La séance d'information dont faisait mention notre rapport de 1961 a eu lieu à Berne le 25 juin 1962. La S. F. O. a été représentée par le président central et le président de la commission de musique. Il a été constitué une commission chargée d'élaborer un programme de travail.

Sections: Toutes nos sections ont poursuivi un travail intense. Il est heureux de constater qu'un nombre toujours croissant de sections s'occupent d'oeuvres de valeur et modernes. Le changement qui s'est opéré depuis quelques années est une nouvelle preuve que notre association et les sections poursuivent activement leur activité culturelle dans le pays. Nous ne nous lasserons pas de répéter que c'est grâce à l'existence et à l'assiduité des orchestres d'amateurs que l'exécution d'oeuvres importantes est possible. Durant l'année furent exécutées en maints endroits des opéras, des opérettes et d'importants oratorios. La participation d'une de nos sections au concert et choeurs d'ensemble d'une grande fête cantonale de chant démontre la confiance dont jouit cette section. Mentionnons encore que la participation à des concerts de jeunes contribuèrent à faire grandir l'intérêt de la jeunesse envers la musique. Des sérénades d'été, en des lieux historiques, permirent à de petites sections de se mettre en valeur et d'accomplir un travail satisfaisant. Signalons finalement les concerts de bienfaisance, entre autres ceux organisés pour l'action du «Pain pour le prochain».

Nous remercions ici encore toutes les sections de leur activité. Notre désir est que la même énergie soit mise en action durant la prochaine année 1963.

Nous ne voudrions pas manquer de signaler le beau geste accompli par la section de Baar qui organisa un concert spécial en souvenir du regretté chef d'orchestre G. Fessler-Henggeler, ancien président de la commission de musique.

Nécrologie: Chaque année de fidèles amis de nos orchestres nous quittent. De tous nous gardons un souvenir ému. Nous regrettons que pas tout les décès nous soient signalés.

Durant l'année écoulée mourut, âgé de 76 ans, l'ancien conseiller national Dr Gaudenz Canova, avocat, et durant de nombreuses années membre fidèle de la section Orchesterverein Coire. En son temps, le Dr Canova reçut l'insigne de vétéran de la S. F. O. (voir «Sinfonia» No 8/9 1962).

Jubilés: Durant l'année 1962, deux sections ont fêté leur jubilé. Le 10 février ce fut tout d'abord la section de l'Orchestre «Odeon» de la Chaux-de-Fonds qui fêta son centenaire. Le caissier central apporta les voeux de la S. F. O. Il était accompagné du président central (voir «Sinfonia» No 3 1962).

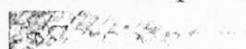
La section Orchesterverein Coire fêta son cinquantenaire le 10 novembre. Le vice-président Schenk y prit part en apportant les souhaits de la S. F. O.

Avant chacune de ces manifestations, eurent lieu de grands concerts devant un public nombreux et reconnaissant.

Des 22 au 24 juin la Société fédérale de musique fêta son centenaire, à Berne. Des liens de très grande amitié lient nos deux associations. Une série de concerts démontrèrent toutes les possibilités qu'offrent les instruments à vent, concerts exécutés par des ensembles venus de tous les coins du pays. Un grand cortège coloré et une grande manifestation sur la place du Palais fédéral clôturèrent cette splendide démonstration musicale. La S. F. O. était représentée par la président central et M. Kneusslin, membre de la commission de musique.

Organe de la société: Notre organe «Sinfonia» qui reste un lien entre le comité central et les sections a paru, durant l'année écoulée, en deux numéros simples et cinq numéros doubles. Notre membre d'honneur Monsieur le prof. Dr A. E. Cherbuliez se chargea comme jusqu'ici de la rédaction. Nous le remercions de ses articles intéressants et instructifs. Le 30 mars eut lieu à Zoug une entrevue à laquelle prirent part le rédacteur, le président soussigné et l'éditeur du journal. La discussion porta surtout sur la fixation des délais de parution de «Sinfonia».

Il est regrettable que nous devions faire souvent la constatation que «Sinfonia» est trop peu lue et que les numéros ne circulent pas régulièrement dans les sections, spécialement parmi les membres dirigeants de nos sections.



Divers: En terminant notre rapport, nous voudrions ne pas manquer de remercier très sincèrement toutes les personnes qui, moralement ou financièrement, se dépensent pour la mise en valeur de la musique orchestrale par nos orchestres d'amateurs. Nous pensons, en premier lieu aux autorités fédérales, cantonales, communales et paroissiales, ainsi qu'aux donateurs, membres passifs et auditeurs. Nous remercions aussi les directeurs, les comités et les membres actifs de nos sections de tout le travail accompli et de leur fidélité envers notre association.

Je tiens aussi à adresser mes sincères remerciements à la commission de musique, au rédacteur et à l'éditeur de notre organe ainsi qu'à mes collègues du comité central de leur belle collaboration.

Des raisons de santé m'obligent à remettre mon mandat lors de la prochaine Assemblée des délégués, après 25 années d'appartenance au comité central. Après 10 ans de vice-présidence, j'ai assumé pendant 15 ans la conduite de notre association. Je vous remercie tous de la confiance que vous m'avez accordée. Durant toute cette période je me suis efforcé de servir la S. F. O. au plus près de ma conscience.

Je souhaite encore à la S. F. O. un heureux développement et à mon successeur une grande satisfaction dans l'accomplissement de sa tâche.

Berne, le 14 janvier 1963

Le président central de la Société fédérale des orchestres: R. Botteron
(Traduction: B. Liengme)

Bibliotheksbericht für das Jahr 1962

Zur Publikation in der «Sinfonia» fasse ich meinen Bericht hier in aller Kürze zusammen. Ein ausführlicher und notwendig gewordener Separatbericht wird allen Sektionen noch vor der Delegiertenversammlung 1963 direkt zuge stellt werden.

Leihfrequenz: Versand: 611 Werke; Rückgabe: 283 Werke.

Auf Grund des an der Delegiertenversammlung in Moutier bewilligten Kredites konnte eine Anzahl Werke verdoppelt, ersetzt oder vervollständigt werden. Andere Werke konnten durch den Ankauf neuer Partituren oder Einzelstimmen oder durch Reparaturen wieder gebrauchsfähig gemacht werden. Ein Verzeichnis der neu hinzugekauften oder verdoppelten Werke folgt im Separatbericht. Zudem wurden 400 neue Musikalienmappen beschafft.

Die weitaus meisten Bestellungen lauteten wieder auf Sinfonien, Concerti grossi und besonders auf Solistenkonzerte. Leider war es mir mangels Zuteilung bestimmter Werke einfach nicht möglich, allen Wünschen zu entsprechen. In den Kategorien A 1, B 1 und B 3 unseres Kataloges müssen unbedingt noch Verdoppelungen erfolgen. **Im Vordergrunde bleibt aber die sehr umfang- und sehr arbeitsreiche Aufgabe der zielstrebenden Weiterführung der Restaurierung unserer Zentralbibliothek.**

Von verschiedenen Sektionen wurden der Zentralbibliothek wieder neu hinzugekauft oder geschriebene Ergänzungsstimmen geschenkt. Vom OV Thun traf eine große Sendung mit 24 Mappen gut erhaltener Werke ein. Ein Verzeichnis hierzu folgt ebenfalls im Separatbericht. Allen spendefreudigen Musikfreunden danke ich herzlich.

Danken möchte ich Ihnen auch, sehr geehrte Musikfreunde, für Ihr freundliches Verständnis bei einigen Lieferungsverzögerungen, entstanden durch mei-